



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 31 JUILLET 2026

La Haute-Vienne solidaire de la Gironde et des territoires en guerre contre le feu : Jean-Claude Leblois et Pierre Allard appellent à un sursaut sur le financement des SDIS

Face aux incendies qui frappent la Gironde, le Département de la Haute-Vienne a été et continue à être pleinement mobilisé aux côtés des sinistrés et des services de secours et appelle, avec l'ensemble des Départements de France, à tirer enfin les conséquences des mégafeux de 2022.

Depuis plusieurs jours, des incendies d'une ampleur exceptionnelle ravagent une partie de la France et notamment le département de la Gironde, contraignant à l'évacuation de milliers d'habitants et mobilisant sans relâche les services de secours. Le Département de la Haute-Vienne, tient à réaffirmer sa pleine solidarité envers les populations sinistrées, ainsi qu'envers l'ensemble des sapeurs-pompiers, gendarmes, personnels de secours, bénévoles des associations mobilisées, élus, citoyens engagés jour et nuit dans la lutte contre les flammes et dans le soutien aux sinistrés.

Une mobilisation concrète du Département de la Haute-Vienne.

Une quarantaine de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne ont été ou sont engagés encore en Gironde. Deux sont issus des rangs même des agents du Conseil départemental. Huit véhicules notamment des camions de feu de forêt sont également mobilisés.

Collectivité de la solidarité humaine, Le Département de la Haute-Vienne et ses services ont préparé avec la Préfecture et l'ARS, tous les moyens de soutien nécessaires. Un recensement des capacités d'accueil a été engagé, notamment au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), afin d'anticiper tout besoin d'accueil ou de mise à l'abri de populations vulnérables. 22 résidents d'EHPAD de Gironde ont rejoint mardi soir l'Ehpad Chastaingt et l'Hôpital Intercommunal du Haut-Limousin.

Le Département tient à saluer la mobilisation de toutes les associations présentes en Haute-Vienne (Protection civile 87, Secours Populaire 87, Croix Rouge 87...), les communes et leurs élus, tous les citoyens qui appellent à la générosité et qui œuvrent pour apporter leur aide.

2022-2026 : des enseignements qui restent à tirer.

Cette crise ne peut être regardée comme un épisode isolé. Après les mégafeux de 2022, plusieurs rapports avaient déjà alerté sur l'inadaptation de notre modèle de sécurité civile face à l'intensification des risques climatiques. Force est de constater qu'à ce jour, ces constats n'ont pas été suivis d'effets à la hauteur des enjeux.

Le Département de la Haute-Vienne partage pleinement l'analyse portée au niveau national par « Départements de France » dans son communiqué de presse du 27 juillet 2026 : les défis auxquels sont confrontés les SDIS - feux de forêt plus fréquents et plus violents, sécheresses, inondations, crises sanitaires à répétition - ont considérablement augmenté, sans que les moyens qui leur sont consacrés suivent le même rythme.

« Quand les risques du 21^e siècle sont financés avec les recettes du 20^e siècle, c'est ignorer les conséquences du réchauffement climatique. »

Les Départements assurent aujourd'hui l'essentiel du financement des services d'incendie et de secours, une contribution qui a doublé en une vingtaine d'années, alors même que leurs marges financières sont de plus en plus contraintes par la progression des dépenses sociales obligatoires.

Le Département de la Haute-Vienne s'associe donc à l'appel lancé au niveau national pour l'ouverture immédiate d'une réforme du financement des SDIS, avec des ressources nouvelles et pérennes, à la hauteur des risques auxquels notre pays est désormais confronté.

« Face à cette crise, notre premier devoir est d'affirmer notre solidarité avec tous les territoires victimes du feu et avec tous ceux qui luttent contre le feu. Mais la solidarité ne suffit plus : après 2022, nous savions. Il est temps d'agir, et de donner enfin aux SDIS les moyens de faire face aux risques d'aujourd'hui. »

Jean-Claude Leblois, Président du Département de la Haute-Vienne.

Pierre Allard, Président du Conseil d'Administration du SDIS de la Haute-Vienne.